




# LETTRE D' INFO

DÉCEMBRE 2024

## PRÉVENTION & GESTION *des déchets*



**Pierre Paterne,**  
Vice-président de la  
Communauté de communes  
du Pays sabolien,  
en charge de  
l'environnement

Madame, Monsieur,

### En 2025, jusqu'à 18 passages autorisés en déchèterie

La révision du contrôle d'accès en déchèterie s'inscrit dans la politique d'amélioration de la qualité d'accueil, de maîtrise des coûts et d'orientation des déchets vers les filières où ils pourront être le mieux revalorisés.

En mai 2024, nous ajoutons une nouvelle ligne sur votre facture, à titre indicatif. Celle-ci correspondait au nombre de passages en déchèterie en 2023. Comme nous l'avons évoqué lors des 3 réunions publiques organisées, un de nos objectifs est de réduire le nombre de passages en déchèterie, par habitant, afin de proposer un service optimisé.

Aussi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, chaque foyer de la Communauté de communes du Pays sabolien détenteur d'une carte de déchèterie aura le droit à 18 passages par an. Vos passages seront donc comptabilisés, à partir de cette date. En cas de dépassement de ce plafond, une facturation sera appliquée en 2026 (5€ par passage pour le seuil 19-24 passages et 50€ par passage au delà de 25).

Pour rappel, le nombre de passages moyen en déchèterie est de 10 par an par foyer. En fixant un seuil de 18 passages, seuls les gros consommateurs du service sont impactés.

### Horaires d'été à la déchèterie

Les épisodes aléatoires de forte chaleur, chaque été, impactent le fonctionnement de la déchèterie. Nous avons décidé dès le mois de mai dernier ces horaires estivaux spécifiques pour nous adapter aux pics de chaleur. Nous pérennisons cette décision qui poursuit deux objectifs : offrir de meilleures conditions de travail à nos agents (en termes de santé et de sécurité) et permettre une communication simplifiée aux usagers. Nous vous remercions de votre compréhension quant à ces adaptations estivales.

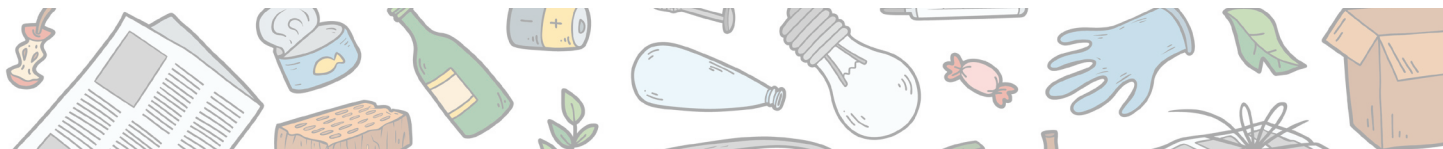
La déchèterie adoptera du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2025 inclus les horaires suivants : 7h à 13h30, du lundi au samedi.

Vous trouverez avec cette lettre d'information votre calendrier de collecte pour l'année 2025.

---

[www.payssabolien.fr](http://www.payssabolien.fr)





## Et si trier devenait un jeu d'enfant ?!

À vous de jouer : retrouvez la place correcte de tous ces déchets du quotidien

### Pourquoi trier ?

Respecter les consignes de tri permet de valoriser et traiter les déchets au mieux afin de protéger notre environnement.



**Bac à couvercle jaune**  
= papiers & emballages en vrac



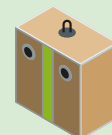
**Bac à couvercle vert**  
= déchets ménagers



**Compost**  
= biodéchets  
épluchures, restes alimentaires, déchets du jardin compostables ...



**Conteneur à verre**



**Borne textile**



**Déchèterie**



**Vous hésitez ?**  
Toutes les réponses ici

### Déménagement du service

Le service prévention et gestion des déchets a déménagé. Pour toutes vos démarches concernant les cartes de déchèterie, une facture ou les collectes de déchets ...

Adresse : 3 Rue du Château, Sablé-sur-Sarthe

Tel : 02.43.62.50.30

Mail : gestion.dechets@sablesursarthe.fr



[www.payssabolien.fr](http://www.payssabolien.fr)

